

Vol. 3, No. 1
Juin 2026

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



**Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(LARSOC)**

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com



Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858

P-ISSN 3006-4414

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23917>

SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)



Périodique : semestriel

Vol. 3, No. 1, 2026

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjè Kano

OUATTARA Issouf

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorier adjoint de la rédaction

YAO Koffi Léon

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureima

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba

Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N'Dri Laurent

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyn Liliane

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine

Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M'Domou Éric

Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue,

Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la trahison et mort de Richart Deux roy Dengleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^e et XVI^e siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Cédric-Aurel MANZENZA: Le culte funéraire égyptien dans les réalités de la vie après la mort physique (2778-2263av. J.-C) »	14-29
Djézié Guénolé Charlot BENE BI : Les pratiques de salubrité dans les villes commerciales du Soudan occidental médiéval durant les échanges transsahariens (VIII^e -XVI^e siècle)	30-40
Konan Parfait N'GUESSAN : Le travail des femmes dans la ville de Paris au XIII^e siècle : entre volonté normative des pouvoirs publics et considérations genrées	41-59
Amon Guy Serge ATCHIE: Les femmes des sociétés littorales ouest-africaines dans le commerce transatlantique de 1445 à 1530	60-75
Ama Pélagie ABISSA, Pédiomatéhi Ali COULIBALY : La place des minorités chrétiennes dans le sultanat ayyubide (1171-1250)	76-90
Mahamadi KOALA : Les Waala en pays nuni : origines, trajectoire migratoire et contribution à l'implantation musulmane (XVIII^e – XX^e siècle)	91-104
Yves Victor NGONO : Clio ou Sechat : à la recherche de la première muse de l'histoire dans l'Antiquité	105-117
Somolo Alain OKOUMAN : Esclavage et traite des esclaves dans l'empire du Ghana des origines au XIII^e siècle	118-135
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE : La mission diplomatique britannique au Brong Djaïman en 1889 à travers le témoignage de Richard Freeman	136-155
Mlan Kouakou Pierre ANZIAN : Rites funéraires Agni Moronou et foi chrétienne : interactions, tensions et processus d'inculturation	156-179
Anin Patricia-Claire N'CHO : Au-delà du tyran impie : une relecture de l'identité et de la légitimité de Sonni Ali dans l'empire Songha	180-194
Sabounouman KONÉ : ECG et ivoirisation : modernisation publique de la commercialisation des produits vivriers en Côte d'Ivoire (1970-1980)	195-213
Yao Dieudonné KOUASSI, Christian Michel LATH, Koffi Elysée KOUAKOU : Impact physico-environnementaux de l'extraction minière illégale dans la sous-préfecture de Grégbé (centre ouest ivoirien)	214-228
Jean Baptiste KOFFI : L'immigration africaine : entre normativité vitale et constructivisme socio-biologique	229-243
Aissata Kane-LO : Former aux métiers du patrimoine immatériel en contexte postcolonial : enjeux pédagogiques et responsabilités professionnelles	244-263
Méfégbé MÉITÉ : L'écranisation globale et la désintégration de la société	264-276
Katcha HILI: Analyse des causes et des conséquences de l'émigration sur l'Afrique	277-289
Amani KOFFI : La morale dans l'Égypte ancienne : une analyse des maximes de Ptah-Hotep et d'Ani	290-307
Gnirgnamsoubi TOUMOUDAGOU : Profils et mobiles migratoires des descendants de la diaspora béninoise de Côte d'Ivoire au Bénin : entre stratégies d'adaptations et représentations sociales	308-326
Pougwendé Léandre GUIGMA, Mahounami Solange KPOGBEMABOU : Repenser la formation et la pratique de l'architecture et de l'urbanisme en Afrique noire francophone, à partir des langues, des cosmogonies et ontologies africaines	327-339

Nohan SIDIBE : De la difficile maîtrise des effectifs aux précaires conditions de vie et de travail des travailleurs africains en Côte d'Ivoire (1893-1920)	340-363
Baraou HALADOU SALE : Médecine traditionnelle nigérienne, praticiens, pathologies et diagnostic pendant la période coloniale (1900 à 1960)	364-380
Ibrahima SAWADOGO, Oumar LINGANI : Évaluation de la compétence des enseignants de français à l'analyse de la situation éducative	381-393
Pascal Iheanacho OHANMA : Pratiques et représentations du français chez les commerçants transfrontaliers du sud-ouest du Nigéria : étude de cas dans les marchés de Seme et d'Idiroko	394-409
Yacouba FOFANA, Tiéba YÉO, Pori DIABATÉ : La région de la Bagoué dans le grand commerce ouest-africain (XIX^e-XX^e siècles)	410-425
Grâce Fetana Zroh DEMAIN épse Diby : Le pagne traditionnel Dan : Origine et valeur socioculturelle	426-440
Ousmanou BASSIROU : Automatisation des tâches administratives et gestion des lycées de l'arrondissement de Garoua II, Nord-Cameroun	441-451
Nonhoua Thomas SEKONGO, Attchoumounan Paulin OUATTARA : L'humanisme médical à l'épreuve de l'Intelligence Artificielle (IA)	452-468
Sasso Sidonie Calice YAPI, Bienvenue TONOUMI : Perception de la contraception chez les adolescentes	469-482
Iwikotan Arnaud TCHEDE, Nestor LABIYI, Jules DETONDE : Traditions orales et approche archéologique de l'histoire des Oman Ola d'Ogomou (Moyen-Bénin)	483-494
Dago Thomas DADIE : Outillage et techniques culturelles en Grèce classique	495-510
Noaga BIRBA, Séverin BADO, Sombéwendin Hubert OUEDRAOGO : Forge traditionnelle chez les Lyela de Reo (Burkina Faso) : typologie et fonctions des forgerons	511-527
Victor NIKIÉMA, Ténihan TRAORÉ : Le patrimoine culturel matériel et les menaces dans la chefferie traditionnelle de Zorgho	528-543
Koffi Noé KONAN, Dja André Ouréga Junior GOKRA : Communication et RSE dans la gestion de la santé et sécurité au travail dans les entreprises agroindustrielles en Côte d'Ivoire	544-557
Sidy NDOUR : L'archéologie du paysage : un essai théorique et méthodologique	558-583
Emmanuel BAYALA, Inoussa SALOGO : Caractéristiques rythmiques et mélodiques des musiques des lyèla de la Province du Sanguié (Région de Nando du Burkina Faso)	584-600
Mitanhantcha YEO : L'usage de la céramique dans la médecine traditionnelle à Gbêkêkro (Centre ivoirien)	601-613
Sinaly TRAORÉ : Entrepreneuriat informel et inclusion économique en Côte d'Ivoire	614-628
Issifou TARNAGDA : Les nasales en <i>bisa barka</i> (Première partie)	629-641
Koffi Saint-Marc AHOUSSOU, Koffi Stanislas KOUAKOU, Kouadio Joseph KRA : L'industrie hôtelière au service de l'attractivité territoriale de la ville de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire)	642-652
Nanbidou DANDONOUGBO, Edoh Emmanuel BODJRO : Le sanctuaire Hebiesso, Sovi : un cadre de formation artisanale en pays Ouatchi (XVIII^e-XX^e siècle)	653-671

Winso Banfo Claude SOMÉ : Le Syndicat des chefs traditionnels de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) : un cadre de défense des intérêts de la chefferie (1946-1960)	672-690
Aboubekr THIAM, Alassane DIOP : L'image comme langage pédagogique dans les jeux sérieux en contexte africain : enjeux de médiation et reconfiguration des modes de transmission des savoirs	691-713
Laouali ISSA SALIFOU, Abdou IDRISSE: Les écoles coraniques itinérantes au Niger : une sociohistoire de la mobilité éducative islamique (1900-2024)	714-735
Bouais KONE : Les réfugiés politiques guinéens en Côte d'Ivoire 1958 à 1984	736-750
Kubertezié Eric SOMDA : Milieu de travail et santé mentale au travail chez les enseignants du primaire et du secondaire public d'Abidjan	751-767
Noaga BIRBA, Brahim OUEDRAOGO : Étude comparative des assemblages céramiques des sites archéologiques de Niapa et de Sandogo dans la province du Kourwéogo.....	768-783
Jacquinet BAMBA BISSELE : Discours pontifical et gouvernance morale : lecture argumentativo-lexicale d'une allocution papale au Cameroun	784-796
Benjamin EYOUNGA : La valeur contemporaine de la philosophie rousseauiste de l'éducation : une éthique sociale et environnementale	797-822
Oumar OUATTARA: L'amélioration du système de passation des marchés publics, un moyen pour promouvoir la compétitivité des pme locales	823-841
Sidonie Youa LYADAN Epse KAMALAN: Negotiating Tradition: Women's Sociocultural and Linguistic Transformations in Ébrié Urban Communities of Abidjan	842-856
Oumarou ADAMOU IDE, Sani ALOU WAWA : Reinforcing Symbiosis Living in Nigerien Oral Poetry: A contribution of Malam Mamane Barka through <i>Amairam</i>	857-871
Yhattey Hervé Thierry AGUIE : Gestion des ressources forestières et exploitation minière à Yaouré de la période précoloniale au xx^e siècle	872-887
N'founoum Parfait Sidoine KOUAME : La continuité de la transhumance pastorale en Côte d'Ivoire (1968-2002) : entre échec des politiques d'intégration et stratégies de résilience des Peuls pasteurs du nord ivoirien	888-909
Guilga François de Paule YAMBRESSINGA : La problématique de l'enseignement de l'éducation civique au post-primaire et secondaire au Burkina-Faso de 1960 à 2024	910-932
BABAROU: Fulani and Hausa wedding practices in the working-class neighborhoods of in Garoua (Cameroon).....	933-946
Nadine Carole NGON : L'héritage africain dans les noms colombiens	947-962
Mamadou Vieux Lamine SANÉ: Université numérique et professionnalisation en Afrique francophone	963-981
Koffi Alain KOUASSI: Patronymes et préservation de l'identité culturelle d'un peuple : état des lieux en pays koulango (XVIII^e - XX^e siècle)	982-998
Salomé Michelle Rose EDIMA : La Femme bulu et la promotion de l'art culinaire patrimonial au Sud-Cameroun-face à l'essor des plats internationaux (1984-2025)	999-1019
Yannick ZO'OBO : Le foncier indigène dans la tourmente de l'exploitation forestière au Cameroun (1896-1948)	1020-1030

Former aux métiers du patrimoine immatériel en contexte postcolonial : enjeux pédagogiques et responsabilités professionnelles

Aissata Kane-LO

Enseignante-chercheure
Département des Métiers du patrimoine
UFR Civilisations, Religions, Arts et Communication
Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)
aissata-kane.lo@ugb.edu.sn

Résumé

Depuis l'adoption de la Convention de l'UNESCO de 2003, le patrimoine culturel immatériel (PCI) est devenu un enjeu central des politiques de sauvegarde et de transmission. Cet article analyse la formation aux métiers du PCI en contexte postcolonial, à partir de l'expérience du département des Métiers du patrimoine de l'Université Gaston Berger. La méthodologie repose sur l'étude des maquettes de Licence et de Master, l'observation pédagogique et des enquêtes de terrain menées avec les étudiants. Les résultats montrent que ces formations ne se limitent pas à l'acquisition de compétences techniques : elles favorisent une médiation entre savoirs académiques et savoirs locaux, tout en révélant les tensions liées aux héritages coloniaux. Les étudiants, confrontés aux décalages entre catégories institutionnelles et représentations locales, développent des pratiques réflexives et éthiques, attentives aux communautés porteuses de patrimoine. L'université apparaît comme un espace critique où se redéfinissent les cadres de légitimité du patrimoine immatériel.

Mots-clés : Patrimoine culturel immatériel ; Formation universitaire ; Postcolonialité ; Savoirs situés ; Métiers du patrimoine ; Université Gaston Berger

Abstract

Since the adoption of the 2003 UNESCO Convention, intangible cultural heritage (ICH) has become a central issue in safeguarding and transmission policies. This article examines the training of ICH professionals in postcolonial contexts, drawing on the experience of the Heritage Studies Department at Gaston Berger University. The methodology combines curriculum analysis, pedagogical observation, and fieldwork conducted with students. Findings show that these programs go beyond technical skill acquisition: they foster mediation between academic and local knowledge while exposing tensions linked to colonial legacies. Students, confronted with discrepancies between institutional categories and local representations, develop reflexive and ethical practices attentive to the communities that carry heritage. University appears as a critical space where the legitimacy frameworks of intangible heritage are redefined.

Keywords: Intangible cultural heritage; Heritage education; Postcolonial contexts; Situated knowledge; Heritage professions; Gaston Berger University

Introduction

Au cours des deux dernières décennies, la reconnaissance du patrimoine culturel immatériel (PCI) s'est imposée comme un enjeu majeur des politiques culturelles à l'échelle internationale. L'adoption de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel par l'UNESCO en 2003 a contribué à structurer un nouveau champ d'action patrimoniale centré sur la valorisation des pratiques culturelles, des savoir-faire et des expressions vivantes portées par les communautés. Dans de nombreux pays, cette reconnaissance institutionnelle s'est accompagnée d'une multiplication des programmes de sauvegarde, des projets d'inventaire et des initiatives de valorisation visant à documenter et transmettre ces patrimoines vivants.

Dans ce contexte, les universités jouent un rôle croissant dans la structuration des métiers du patrimoine culturel immatériel. Elles participent à la formation de professionnels appelés à intervenir dans des domaines variés tels que l'inventaire du patrimoine, la médiation culturelle, la gestion des institutions patrimoniales ou encore la recherche scientifique.

Dans plusieurs pays africains, des établissements d'enseignement supérieur ont développé des formations dédiées aux métiers du patrimoine afin de répondre à la demande croissante d'expertise dans ce domaine.¹

Au Sénégal, l'Université Gaston Berger (UGB) constitue l'un des espaces où cette dynamique de formation s'est progressivement structurée. Au sein de l'UFR Civilisations, Religions, Arts et Communication (CRAC), le département des Métiers du patrimoine (MDP) propose des cursus destinés à former des spécialistes capables d'analyser, de documenter et de valoriser les patrimoines culturels dans leurs différentes dimensions. Ces formations s'inscrivent dans une perspective interdisciplinaire mobilisant l'histoire, l'anthropologie, les études patrimoniales et les sciences sociales, tout en accordant une place importante à l'étude du patrimoine culturel immatériel et aux pratiques culturelles locales.

Cependant, l'émergence de ces formations s'inscrit dans un paysage intellectuel et institutionnel marqué par des tensions. D'un côté, la patrimonialisation du patrimoine immatériel apparaît comme un levier de reconnaissance de pratiques culturelles longtemps marginalisées par des politiques patrimoniales centrées sur les monuments et les objets

¹ Des institutions comme l'École du Patrimoine Africain ou encore l'Université Senghor d'Alexandrie participent à cette dynamique de professionnalisation des acteurs du patrimoine et de renforcement des compétences dans le domaine du patrimoine culturel matériel et immatériel.

matériels. De l'autre, plusieurs travaux ont montré que les dispositifs patrimoniaux contemporains restent traversés par des cadres conceptuels et institutionnels hérités de l'histoire coloniale et de la production occidentale du savoir (KANE-LO, 2025). Les catégories mobilisées pour définir le patrimoine, les normes d'expertise utilisées dans les processus de patrimonialisation ou encore les méthodes de documentation des pratiques culturelles reflètent souvent des conceptions du savoir qui ne correspondent pas toujours aux logiques sociales et symboliques des sociétés concernées. Dans cette perspective, les analyses critiques du patrimoine ont montré que les politiques patrimoniales ne constituent pas seulement des dispositifs de conservation, mais également des instruments de production de sens et de hiérarchisation symbolique (SMITH, 2006 ; HARRISON, 2013).

Dans les sociétés africaines contemporaines, ces enjeux prennent une dimension particulière. Les universités occupent en effet une position stratégique dans la production des cadres conceptuels et des normes professionnelles qui orientent la manière dont les patrimoines sont identifiés, étudiés et valorisés. Comme l'ont montré plusieurs travaux sur la colonialité du savoir, les structures de production académique restent largement marquées par des héritages intellectuels et institutionnels qui influencent la hiérarchisation des savoirs et la définition de la légitimité scientifique (HOUNTONDJI, 1994 ; MBEMBE, 2010). Dans ce contexte, la formation aux métiers du patrimoine culturel immatériel ne peut être envisagée uniquement comme un processus de transmission de compétences techniques. Elle implique également une réflexion critique sur les catégories d'analyse mobilisées, sur les rapports entre savoirs académiques et savoirs locaux, ainsi que sur les responsabilités sociales et éthiques des professionnels du patrimoine.

Dès lors, une interrogation centrale se pose : comment former aux métiers du patrimoine culturel immatériel en contexte postcolonial sans reproduire les hiérarchies de savoirs et les cadres normatifs hérités de l'histoire coloniale ? Autrement dit, dans quelle mesure les dispositifs de formation peuvent-ils contribuer à repenser les pratiques patrimoniales en intégrant les savoirs situés, les expériences sociales des communautés et les exigences éthiques liées à la sauvegarde des patrimoines vivants ?

À partir de ces interrogations, cet article propose d'analyser les enjeux liés à la formation aux métiers du patrimoine immatériel dans les contextes africains contemporains, en prenant appui sur l'expérience des dispositifs de formation universitaires consacrés à ce domaine. L'objectif est, d'une part, de mettre en lumière les tensions qui traversent la construction de ces formations, entre exigences institutionnelles, cadres normatifs internationaux et réalités sociales

locales. D'autre part, il s'agit d'interroger les responsabilités professionnelles et éthiques qui incombent aux acteurs formés dans ce domaine, notamment en ce qui concerne les relations avec les détenteurs de savoirs et les communautés porteuses de pratiques culturelles.

La réflexion adoptée dans cet article s'inscrit dans une approche qualitative et réflexive. Elle repose d'abord sur l'analyse de sources documentaires composées de travaux scientifiques consacrés au patrimoine culturel immatériel, aux politiques patrimoniales et aux approches critiques du savoir, notamment dans les domaines des études patrimoniales, de l'anthropologie du patrimoine et des épistémologies postcoloniales. L'étude mobilise également les documents pédagogiques du département MDP de l'UGB, en particulier les maquettes de Licence et de Master, les contenus de formation ainsi que les dispositifs pédagogiques liés aux enseignements du patrimoine culturel immatériel.

La recherche s'appuie par ailleurs sur une observation participante menée dans le cadre de l'expérience pédagogique associée à ces formations. Cette observation porte notamment sur les exercices d'enquête de terrain, les activités d'inventaire du PCI et les interactions pédagogiques développées avec les étudiants dans le cadre des enseignements consacrés au patrimoine immatériel. L'objectif n'est pas de produire une enquête quantitative, mais d'analyser les enjeux pédagogiques, méthodologiques et épistémologiques qui traversent la formation aux métiers du patrimoine dans un contexte postcolonial.

Cette démarche vise à éclairer les logiques qui structurent la formation aux métiers du patrimoine et à proposer des pistes de réflexion pour le développement d'une pédagogie critique et située du PCI.

Cet article défend l'idée que les formations universitaires consacrées au PCI constituent des espaces où se redéfinissent les relations entre savoirs académiques et savoirs locaux dans les sociétés postcoloniales. À partir de l'exemple du département MDP de l'UGB, il montre que la formation au patrimoine immatériel dépasse la seule transmission de compétences techniques et participe à la construction de pratiques professionnelles plus réflexives et critiques.

Dans cette perspective, l'article s'organise en trois parties. La première examine les conditions d'émergence des métiers du patrimoine immatériel et les cadres institutionnels qui structurent leur développement. La deuxième s'intéresse aux enjeux pédagogiques et épistémologiques de la formation au patrimoine, en mettant en évidence les tensions entre savoirs académiques et savoirs situés. Enfin, la troisième partie interroge les responsabilités

éthiques et professionnelles liées à l'intervention patrimoniale et propose les bases d'une pédagogie critique du patrimoine immatériel en contexte postcolonial.

1.1 Former aux métiers du patrimoine immatériel : un champ en construction

L'essor des politiques de sauvegarde du PCI s'est accompagné d'une transformation progressive des compétences et des profils professionnels mobilisés dans le domaine patrimonial. Dans ce contexte, les universités jouent un rôle déterminant dans la structuration de ces métiers, en élaborant des formations qui articulent savoirs théoriques, méthodes d'enquête et apprentissages pratiques. L'exemple du département MDP de l'UFR CRAC de l'UGB permet d'observer concrètement la manière dont ces formations participent à la construction d'un champ professionnel en pleine évolution.

1.1. Émergence des métiers du patrimoine immatériel

La reconnaissance progressive du patrimoine culturel immatériel a contribué à transformer les profils professionnels mobilisés dans le domaine patrimonial. Les dispositifs d'inventaire, de sauvegarde, de médiation culturelle et de valorisation territoriale nécessitent désormais des acteurs capables d'articuler plusieurs compétences : connaissance des pratiques culturelles, maîtrise des méthodes d'enquête, compréhension des politiques patrimoniales et capacité à dialoguer avec les communautés porteuses de patrimoine.

Cette évolution a favorisé l'émergence de nouveaux métiers situés à l'intersection des sciences sociales, de l'action culturelle et des politiques publiques. Comme l'ont montré plusieurs travaux critiques sur le patrimoine, les transformations contemporaines des politiques patrimoniales participent à redéfinir les rôles des institutions culturelles et les formes d'intervention des professionnels du patrimoine. Laurajane Smith (2006) souligne que le patrimoine doit être compris comme un « discours autorisé » (Authorized Heritage Discourse), produit et légitimé par les experts et les institutions, qui tend à privilégier les dimensions matérielles et monumentales au détriment des pratiques sociales et des voix communautaires. Rodney Harrison (2013), quant à lui, insiste sur le caractère réflexif et construit du patrimoine, qu'il analyse comme une forme de gouvernementalité culturelle : les institutions ne se contentent plus de conserver le passé, elles participent activement à la production de récits collectifs et à la régulation des identités. Ces perspectives critiques mettent en évidence que les métiers du patrimoine ne se limitent plus à la conservation technique, mais s'élargissent vers la médiation, la négociation et l'action politique.

Dans ce contexte, les universités jouent un rôle croissant dans la structuration de ces nouveaux champs professionnels. En développant des formations consacrées au patrimoine culturel immatériel, elles contribuent à former des spécialistes capables d'intervenir dans les domaines de la recherche, de la médiation culturelle, de la gestion patrimoniale et des politiques de sauvegarde.

1.2. Institutionnalisation des formations patrimoniales : l'exemple de l'Université Gaston Berger

Au Sénégal, l'Université Gaston Berger constitue l'un des espaces où cette dynamique de formation s'est progressivement structurée. Au sein de l'UFR Civilisations, Religions, Arts et Communication (CRAC), la section des Métiers du patrimoine (MDP) propose depuis l'année universitaire 2012-2013 une formation de Licence dédiée à la gestion du patrimoine, à la médiation culturelle et à l'analyse des pratiques patrimoniales. Cette formation s'inscrit dans un contexte plus large de développement de l'expertise patrimoniale en Afrique et vise à former des professionnels capables d'intervenir dans les domaines de la conservation, de la valorisation et de la gestion des institutions culturelles.

Ces formations accueillent des étudiants issus de parcours académiques et sociaux variés, provenant aussi bien des centres urbains que des espaces ruraux. Beaucoup manifestent un intérêt particulier pour les questions liées à la culture, à la mémoire, aux pratiques communautaires et aux dynamiques de transmission. L'accès à ces formations contribue ainsi à ouvrir des espaces de professionnalisation dans un domaine longtemps peu structuré dans les universités africaines. Il participe également à l'émergence de nouvelles trajectoires professionnelles articulant recherche, médiation culturelle et valorisation des patrimoines locaux.

La structure pédagogique de la Licence Métiers du patrimoine reflète cette ambition. La formation repose sur un tronc commun pluridisciplinaire qui associe plusieurs domaines des sciences humaines et sociales. Les étudiants sont notamment initiés aux concepts fondamentaux du patrimoine matériel et immatériel, à travers des enseignements tels que « Concepts de patrimoine mobilier et immatériel », « Anthropologie culturelle », « Muséologie » ou encore « Archivistique ».

Au fil des semestres, la formation intègre progressivement des enseignements spécialisés portant sur les cadres juridiques et institutionnels du patrimoine, notamment les conventions internationales de protection patrimoniale, les politiques culturelles et les

dispositifs de sauvegarde. Ainsi, le programme comprend des cours consacrés aux conventions internationales relatives au patrimoine mondial et au patrimoine immatériel, à la législation patrimoniale ou encore à la propriété intellectuelle.

La place accordée au patrimoine culturel immatériel apparaît plus explicitement dans les semestres avancés de la formation. Un enseignement spécifique intitulé « Patrimoine culturel immatériel » permet d'introduire les étudiants aux enjeux liés à la reconnaissance et à la sauvegarde des pratiques culturelles vivantes. Par ailleurs, la maquette de la Licence inclut également des unités d'enseignement consacrées à la collecte des sources orales, aux méthodes d'enquête et aux dispositifs de documentation des patrimoines culturels, qui constituent des compétences essentielles pour les futurs professionnels du patrimoine.

La formation se caractérise également par une forte dimension pratique. Les maquettes pédagogiques prévoient des ateliers techniques, des exercices de terrain, des stages professionnels et des travaux de recherche permettant aux étudiants de se familiariser avec les méthodes d'observation, de collecte et de documentation des patrimoines culturels. Cette articulation entre enseignements théoriques et apprentissages pratiques vise à préparer les étudiants à intervenir dans des contextes patrimoniaux complexes, où les pratiques culturelles sont étroitement liées aux dynamiques sociales et territoriales.

1.3. Spécialisation au patrimoine immatériel dans le cursus de Master

Dans la continuité de la Licence, le département MDP a également développé un programme de Master intitulé « Gestion des biens, des sites et institutions du patrimoine », qui approfondit les compétences acquises au niveau de la formation initiale. Ce programme a été conçu avec l'appui du bureau régional de l'UNESCO à Dakar (UNESCO-BREDA), afin d'intégrer plus explicitement les enjeux liés à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et à la mise en œuvre de la Convention de 2003.

Le Master propose deux parcours de spécialisation :

- un parcours consacré au patrimoine culturel immatériel,
- un parcours orienté vers la gestion des sites du patrimoine et des institutions culturelles.

Dans le parcours dédié au patrimoine immatériel, les enseignements portent notamment sur les méthodologies et outils du PCI, les processus de transmission des valeurs du patrimoine immatériel, l'anthropologie du patrimoine ou encore les relations entre patrimoine immatériel et pratiques thérapeutiques traditionnelles. Ces enseignements témoignent d'une volonté

d'ancrer la formation dans l'étude des pratiques culturelles vivantes et dans les dynamiques sociales qui structurent leur transmission.

Par ailleurs, la formation inclut également des enseignements consacrés aux relations entre patrimoine et développement, aux enjeux de globalisation culturelle ou encore aux méthodes d'inventaire du patrimoine culturel. Ces dispositifs pédagogiques visent à former des professionnels capables de comprendre les transformations contemporaines des pratiques patrimoniales et d'intervenir dans des contextes institutionnels et sociaux variés.

Cette dynamique de structuration des formations patrimoniales s'observe également à travers le développement de dispositifs interuniversitaires de professionnalisation dans le domaine de la gestion culturelle et patrimoniale. Le Master interuniversitaire en Gestion et Conservation des Patrimoines (MIGECOP), porté initialement par le département MDP et le département d'Histoire de l'Université Cheikh Anta Diop, illustre cette volonté de mutualisation des compétences pédagogiques et scientifiques autour des métiers du patrimoine. Le programme s'est progressivement élargi à d'autres universités publiques sénégalaises, notamment l'Université Iba Der Thiam de Thiès et l'Université Assane Seck de Ziguinchor, dans le cadre d'une logique de coopération et de co-diplomation.

Organisé autour de parcours spécialisés consacrés notamment à la gestion du patrimoine culturel immatériel, à la médiation patrimoniale, aux sites historiques ou encore au patrimoine subaquatique, le MIGECOP traduit l'émergence d'une nouvelle approche des formations patrimoniales fondée sur l'interdisciplinarité, la mobilité universitaire et la professionnalisation des étudiants.

Cette structuration institutionnelle ne peut être comprise sans tenir compte des héritages coloniaux qui traversent encore les cadres de savoir.

1.4. Former au patrimoine dans un contexte postcolonial

Si ces formations participent à la structuration d'un champ professionnel dédié aux métiers du patrimoine, elles s'inscrivent néanmoins dans un paysage intellectuel marqué par des héritages historiques et épistémologiques complexes. Comme l'a souligné Paulin Hountondji, les systèmes de production du savoir dans les universités africaines ont longtemps été influencés par des paradigmes scientifiques élaborés dans les contextes occidentaux, ce qui a contribué à marginaliser certains savoirs locaux dans les espaces académiques (HOUNTONDJI, 1994).

Dans une perspective similaire, Achille Mbembe souligne que les institutions de savoir dans les sociétés postcoloniales restent traversées par des logiques héritées de l'histoire coloniale, lesquelles continuent d'influencer la hiérarchisation des savoirs et les formes de légitimité scientifique (MBEMBE, 2010). Appliquée au domaine du patrimoine, cette réflexion invite à interroger les catégories analytiques mobilisées pour définir et étudier les pratiques culturelles.

Former aux métiers du patrimoine immatériel, c'est aussi préparer des acteurs capables d'interroger leurs outils d'analyse, de dialoguer avec les détenteurs de savoirs et d'intégrer les dimensions sociales et politiques de la patrimonialisation.

Cette réflexion ouvre la voie à une interrogation plus large sur les enjeux pédagogiques et épistémologiques de la formation patrimoniale, qui seront examinés dans la partie suivante.

2. Enjeux pédagogiques et épistémologiques de la formation au patrimoine immatériel

La formation aux métiers du patrimoine immatériel ne se limite pas à l'acquisition de compétences techniques liées à l'inventaire ou à la gestion patrimoniale. Elle implique également une réflexion sur les cadres conceptuels mobilisés pour définir et analyser les pratiques culturelles. Dans les contextes postcoloniaux, ces enjeux pédagogiques sont étroitement liés aux questions de légitimité des savoirs, aux interactions entre expertise patrimoniale et savoirs communautaires, ainsi qu'aux responsabilités sociales des professionnels du patrimoine.

2.1 Transmettre des outils méthodologiques pour l'étude du patrimoine immatériel

La formation aux métiers du PCI repose en grande partie sur la transmission de méthodes permettant d'identifier, de documenter et d'analyser les pratiques culturelles. Dans les dispositifs pédagogiques contemporains, ces méthodes s'inspirent largement des sciences sociales, notamment de l'histoire sociale, de l'anthropologie et de la sociologie, qui ont contribué à renouveler les approches du patrimoine en mettant l'accent sur les pratiques sociales, les systèmes symboliques et les processus de transmission culturelle.

Dans cette perspective, les étudiants sont formés aux principales techniques d'enquête qualitative, telles que l'observation participante, l'entretien semi-directif et la collecte de sources orales. Ces méthodes permettent de documenter les pratiques culturelles dans leurs contextes sociaux et d'analyser les significations que les acteurs attribuent à leurs propres gestes et savoirs. Comme l'a montré l'anthropologie du patrimoine, l'étude des patrimoines vivants

suppose de prendre en compte les dynamiques sociales et les modalités de transmission qui structurent ces pratiques (HAFSTEIN, 2018).

Au sein du département MDP de l'UFR CRAC de l'Université Gaston Berger, ces compétences méthodologiques sont consolidées à travers des enseignements dédiés à la collecte des données, à la méthodologie de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel, aux enquêtes de terrain et aux dispositifs de documentation des pratiques culturelles. Les étudiants sont ainsi initiés non seulement à l'observation participante, aux entretiens semi-directifs et à la collecte des sources orales, mais également à l'usage d'outils numériques de documentation tels que l'enregistrement audio, la photographie et la constitution d'archives numériques.

Les exercices pédagogiques réalisés dans le cadre de ces enseignements montrent cependant que l'apprentissage des méthodes d'enquête ne se réduit pas à une simple acquisition technique. Plusieurs étudiants rencontrent, lors des premières expériences de terrain, des difficultés liées à l'accès aux détenteurs de pratiques culturelles, à l'usage des catégories institutionnelles du patrimoine ou encore aux enjeux éthiques de la collecte des données. Dans certains cas, des détenteurs de savoirs expriment des réticences face aux enregistrements ou à la diffusion de certaines informations jugées sensibles ou réservées à des cadres spécifiques de transmission².

Ces situations conduisent les enseignants à privilégier des approches pédagogiques fondées sur la discussion critique des méthodes d'enquête, le respect du consentement des acteurs rencontrés et l'adaptation des outils de recherche aux réalités sociales observées sur le terrain. Les textes de l'UNESCO relatifs à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ainsi que les dispositifs juridiques et patrimoniaux nationaux constituent également des supports mobilisés dans les enseignements afin de sensibiliser les étudiants aux dimensions institutionnelles, éthiques et politiques de la patrimonialisation.

2.2 Entre savoir académique et savoirs locaux : une tension structurante

L'un des enjeux majeurs de la formation au patrimoine culturel immatériel réside dans les relations entre savoirs académiques et savoirs locaux. Les pratiques culturelles étudiées dans le cadre des politiques patrimoniales sont portées par des acteurs sociaux (artisans, guérisseurs,

² Je travaille actuellement sur la transmission des savoirs thérapeutiques féminins. J'ai rencontré des difficultés à mobiliser certaines thérapeutes, plusieurs d'entre elles considérant que ces pratiques relèvent du secret, de l'intime et de transmissions familiales qui ne peuvent être facilement exposées dans le cadre d'une enquête.

artistes ou praticiens rituels) qui détiennent des savoirs transmis par l'expérience, l'apprentissage et les cadres communautaires de transmission.

Or, les catégories analytiques mobilisées dans les dispositifs institutionnels ne correspondent pas toujours aux manières dont ces acteurs définissent leurs propres pratiques. Les notions de « patrimoine », de « tradition » ou encore de « sauvegarde » relèvent largement de constructions institutionnelles façonnées par l'histoire des politiques culturelles internationales (SMITH, 2006 ; KANE-LO, 2025). Les enquêtes de terrain menées dans le cadre des formations du département des Métiers du patrimoine de l'Université Gaston Berger montrent ainsi l'existence de décalages entre les catégories patrimoniales officielles et les représentations locales des pratiques culturelles.

Bien que la Convention de 2003 affirme que la participation des communautés constitue un principe essentiel de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, nos enquêtes menées à Saint-Louis montrent que cette participation reste souvent limitée lorsque les catégories institutionnelles ne reflètent pas les logiques locales de transmission. Lors de certains exercices d'inventaire réalisés par les étudiants, des pratiques liées aux savoirs thérapeutiques féminins, aux transmissions culinaires ou aux récits religieux ont été classées comme relevant du patrimoine immatériel, alors que leurs détenteurs les définissaient avant tout comme des savoirs familiaux, religieux ou communautaires.

L'application de la Convention de 2003 au Sénégal révèle ainsi une tension persistante entre reconnaissance institutionnelle et représentations locales (UNESCO, 2003). De même, les Directives opérationnelles de 2012, qui insistent sur la mise en œuvre d'inventaires participatifs, apparaissent en décalage avec les réalités observées sur le terrain (UNESCO, 2012). La participation des communautés demeure parfois formelle lorsque les catégories patrimoniales imposées ne correspondent pas aux expériences vécues. Lors d'un exercice consacré aux savoirs thérapeutiques féminins, plusieurs détentrices ont explicitement refusé l'usage du terme « patrimoine », préférant évoquer des savoirs transmis dans le cadre familial ou religieux. Cette situation a conduit les étudiants à reformuler leurs outils d'enquête, à adapter leur vocabulaire et à interroger les effets produits par la patrimonialisation elle-même.

Ces expériences pédagogiques mettent en évidence l'existence de différents registres de compréhension du patrimoine : d'un côté, les catégories institutionnelles mobilisées dans les politiques de sauvegarde ; de l'autre, les significations sociales attribuées localement aux pratiques culturelles. Les échanges réalisés avec les étudiants montrent que plusieurs d'entre eux sont confrontés à un décalage entre les cadres conceptuels enseignés dans les universités et

les réalités rencontrées sur le terrain. Cette tension constitue un moment important de la formation, car elle conduit les futurs professionnels du patrimoine à adopter une posture plus réflexive face aux catégories analytiques qu'ils mobilisent.

Plusieurs travaux en épistémologie critique ont souligné le rôle des institutions académiques dans la production et la hiérarchisation des savoirs. Cette réflexion s'inscrit dans les perspectives développées par Donna Haraway, Boaventura de Sousa Santos ou encore Felwine Sarr, qui interrogent les rapports de pouvoir traversant les processus de production du savoir (HARAWAY, 1988 ; SANTOS, 2016 ; SARR, 2016). Elle rejoint également les analyses de Souleymane Bachir Diagne, qui appelle à penser une production du savoir ancrée dans les expériences africaines tout en s'inscrivant dans un horizon d'universalité non hégémonique (DIAGNE, 2018). Dans une perspective proche, Paulin Hountondji et Achille Mbembe montrent que les institutions de savoir dans les sociétés postcoloniales demeurent marquées par des héritages intellectuels issus de l'histoire coloniale (HOUNTONDJI, 1994 ; MBEMBE, 2010).

Dans le domaine du patrimoine culturel immatériel, ces réflexions invitent à repenser les relations entre savoirs scientifiques et savoirs situés. Linda Tuhiwai Smith montre que les méthodologies de recherche imposées par les institutions académiques et internationales tendent à invisibiliser les logiques propres aux communautés (SMITH, 2021). Son appel à « *décoloniser les méthodologies*³ » éclaire directement les réticences des détentrices de savoirs thérapeutiques à Saint-Louis, qui refusent le terme « patrimoine ». Les situations observées confirment ainsi la nécessité d'approches plus situées, dialogiques et attentives aux catégories produites par les acteurs eux-mêmes. La formation patrimoniale apparaît dès lors comme un espace de négociation entre cadres institutionnels, expériences sociales et savoirs locaux, où l'étudiant apprend autant à questionner les catégories patrimoniales qu'à les mobiliser.

2.3 Former des médiateurs entre institutions et communautés

Au-delà de la transmission de connaissances théoriques et méthodologiques, la formation au patrimoine immatériel prépare également les étudiants à occuper une position d'interface entre plusieurs acteurs : institutions patrimoniales, chercheurs, collectivités territoriales et communautés porteuses de pratiques culturelles.

³ *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples* est un ouvrage fondamental de Linda Tuhiwai Smith. Ce texte pionnier analyse comment la recherche académique est historiquement liée au colonialisme et propose des voies pour développer des méthodologies véritablement autochtones.

Dans de nombreux projets de patrimonialisation, les professionnels du patrimoine sont amenés à jouer un rôle de médiation. Ils participent à la documentation des pratiques culturelles, à la conception de projets de valorisation ou à la mise en œuvre de dispositifs de sauvegarde impliquant des acteurs aux intérêts parfois divergents. Dans ces situations, leur rôle ne se limite pas à la production de connaissances, ils contribuent également à structurer les relations entre les institutions et les communautés.

Les formations universitaires consacrées au patrimoine cherchent ainsi de plus en plus à développer des compétences liées à la médiation culturelle et à la gestion des projets patrimoniaux. Dans le cursus de Master proposé à l'UGB, plusieurs enseignements abordent explicitement ces dimensions, notamment à travers les cours consacrés aux ressources culturelles et développement local, aux politiques culturelles ou encore aux relations entre patrimoine et globalisation.

Ces enseignements visent à préparer les étudiants à intervenir dans des contextes où le patrimoine est mobilisé comme un outil de développement territorial, de valorisation culturelle ou de construction identitaire. Ils mettent également en évidence les responsabilités sociales des acteurs du patrimoine, dont les interventions peuvent avoir des effets significatifs sur les communautés concernées.

Dans la perspective développée par Linda Tuhiwai Smith (2021), la formation au patrimoine immatériel à l'UGB ne peut se réduire à une simple transmission de techniques d'enquête ou de documentation. Elle implique également de former les étudiants à une lecture critique des catégories patrimoniales, attentive aux logiques locales, aux expériences des acteurs et aux conditions sociales de transmission des savoirs.

2.4 Vers une pédagogie critique du patrimoine immatériel

Face à ces enjeux, plusieurs chercheurs ont plaidé pour le développement d'approches critiques du patrimoine, capables de questionner les catégories et les dispositifs qui structurent les politiques patrimoniales. Rodney Harrison souligne ainsi que le patrimoine ne doit pas être considéré uniquement comme un ensemble d'objets ou de pratiques à conserver, mais comme un processus social impliquant des choix, des interprétations et des rapports de pouvoir (HARRISON, 2013).

Dans cette perspective, la formation aux métiers du patrimoine peut constituer un espace privilégié pour développer une pédagogie critique du patrimoine immatériel. Une telle approche implique de sensibiliser les étudiants aux dimensions politiques et sociales de la

patrimonialisation, mais également de les encourager à réfléchir aux implications éthiques de leur propre pratique professionnelle.

Au département MDP de l'UGB, cette orientation se traduit notamment par l'introduction d'enseignements consacrés à l'épistémologie des sciences sociales, à l'analyse critique des politiques patrimoniales ou encore aux relations entre patrimoine et globalisation. Ces dispositifs pédagogiques visent à former des professionnels capables non seulement de documenter les pratiques culturelles, mais aussi de comprendre les dynamiques sociales et politiques qui structurent leur reconnaissance patrimoniale.

Ainsi, la formation aux métiers du patrimoine immatériel apparaît comme un espace où se rencontrent plusieurs dimensions : transmission des méthodes de recherche, réflexion épistémologique sur la production du savoir et apprentissage des responsabilités sociales liées à l'action patrimoniale.

3. Responsabilités professionnelles et éthique de l'intervention patrimoniale

La formation aux métiers du patrimoine immatériel prépare les étudiants à intervenir dans des contextes sociaux complexes où les pratiques culturelles sont liées à des enjeux identitaires, économiques et politiques. Dans ce cadre, les professionnels du patrimoine ne se contentent pas de documenter ou de valoriser des pratiques culturelles. Leurs interventions contribuent également à redéfinir la manière dont ces pratiques sont reconnues, représentées et transmises. Cette situation pose des questions éthiques importantes quant au rôle et aux responsabilités des acteurs formés dans ce domaine.

3.1 Former des acteurs de la patrimonialisation en contexte postcolonial

Les travaux contemporains en études patrimoniales ont montré que le patrimoine n'est pas une réalité préexistante qui serait simplement découverte et conservée par les institutions. Il s'agit au contraire d'un processus social de sélection, d'interprétation et de mise en visibilité de certaines pratiques culturelles (SMITH, 2006). Dans ce processus, les professionnels du patrimoine occupent une position centrale, puisqu'ils participent à identifier les pratiques considérées comme patrimoniales, à les documenter et à les inscrire dans des dispositifs institutionnels de reconnaissance.

Cette position confère aux acteurs du patrimoine une responsabilité particulière. Les choix opérés dans les processus d'inventaire, de documentation ou de valorisation peuvent contribuer à renforcer la visibilité de certaines pratiques tout en marginalisant d'autres. Comme le souligne Rodney Harrison, les politiques patrimoniales sont toujours traversées par

des rapports de pouvoir qui influencent les formes de reconnaissance culturelle (HARRISON, 2013).

Dans ce contexte, la formation aux métiers du patrimoine doit préparer les étudiants à prendre conscience du rôle actif qu'ils jouent dans les processus de patrimonialisation. Elle implique de développer une capacité critique face aux dispositifs institutionnels et aux catégories analytiques mobilisées dans les politiques patrimoniales.

3.2 Enjeux éthiques de la documentation des pratiques culturelles

L'étude et la documentation du patrimoine culturel immatériel soulèvent également des questions éthiques importantes. Les pratiques culturelles étudiées par les chercheurs et les professionnels du patrimoine appartiennent à des communautés qui en assurent la transmission et la transformation au fil du temps. La collecte d'informations, l'enregistrement des pratiques ou leur diffusion dans des dispositifs de médiation peuvent avoir des effets sur ces communautés.

Dans le cadre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, l'UNESCO insiste sur l'importance de la participation des communautés dans les processus de sauvegarde et de patrimonialisation. L'article 15 de la Convention de 2003 précise notamment que « *dans le cadre de ses activités de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, chaque État partie s'efforce d'assurer la plus large participation possible des communautés, des groupes (...) qui créent, entretiennent et transmettent ce patrimoine* » (UNESCO, 2003, art. 15). Cette orientation vise à éviter les approches descendantes dans lesquelles les experts définiraient seuls les formes de reconnaissance patrimoniale et les modalités de sauvegarde des pratiques culturelles.

Pour les professionnels du patrimoine, cette exigence implique de développer des pratiques de recherche et d'intervention fondées sur le dialogue avec les acteurs concernés. Comme l'ont montré plusieurs travaux en anthropologie du patrimoine, la documentation des pratiques culturelles nécessite une attention particulière aux conditions de production du savoir, à la circulation des informations et aux formes de restitution aux communautés (HAFSTEIN, 2018).

Dans les formations universitaires consacrées au patrimoine immatériel, ces questions sont généralement abordées à travers les enseignements consacrés à la méthodologie de l'enquête, à l'éthique de la recherche et aux relations entre institutions patrimoniales et

communautés. Les exercices de terrain et les projets de recherche constituent à cet égard des moments privilégiés pour sensibiliser les étudiants aux implications sociales de leur travail.

3.3 Patrimoine, développement et responsabilités sociales

Les patrimoines culturels sont aujourd'hui de plus en plus mobilisés dans les politiques de développement territorial, de tourisme culturel ou de valorisation économique. Dans de nombreux contextes africains, les pratiques culturelles sont présentées comme des ressources susceptibles de contribuer au développement local, à l'attractivité territoriale et à la diversification des économies culturelles. Cette évolution s'inscrit dans un contexte marqué par la montée des politiques de patrimonialisation, l'essor des industries culturelles et la recherche de nouveaux leviers de développement à l'échelle locale.

Cependant, cette valorisation économique du patrimoine soulève également des tensions. Les processus de patrimonialisation peuvent transformer les significations sociales des pratiques culturelles et modifier les conditions de leur transmission. Dans certains cas, la mise en tourisme de pratiques culturelles entraîne des formes de simplification, de folklorisation ou de reconfiguration destinée à répondre aux attentes des publics extérieurs. Ces dynamiques peuvent produire des décalages entre les logiques institutionnelles de valorisation et les significations que les communautés accordent elles-mêmes à leurs pratiques culturelles.

Ces transformations invitent ainsi à interroger les responsabilités sociales, culturelles et éthiques des professionnels du patrimoine. Les acteurs formés dans ce domaine sont souvent amenés à jouer un rôle d'intermédiaire entre institutions publiques, organisations internationales, collectivités territoriales, opérateurs touristiques et communautés locales. Leur intervention ne se limite donc pas à la documentation ou à la conservation des patrimoines ; elle implique également une capacité d'analyse critique des effets sociaux, économiques et symboliques produits par les politiques patrimoniales et les projets de développement culturel.

Dans le cadre des formations proposées à l'UGB, ces enjeux sont abordés à travers des enseignements consacrés aux relations entre patrimoine et développement, aux politiques culturelles, à la médiation patrimoniale et aux dynamiques contemporaines de globalisation culturelle. Les dispositifs pédagogiques cherchent ainsi à former des professionnels capables d'articuler savoirs théoriques, enquêtes de terrain et compréhension des réalités territoriales. Les étudiants sont progressivement amenés à réfléchir aux conditions de circulation des patrimoines, aux usages sociaux des pratiques culturelles ainsi qu'aux tensions pouvant apparaître entre sauvegarde, valorisation économique et respect des logiques communautaires.

Cette orientation vers une approche plus professionnalisante et interdisciplinaire apparaît également dans les dynamiques de coopération universitaire développées autour des métiers du patrimoine au Sénégal. Le Master interuniversitaire en Gestion et Conservation des Patrimoines (MIGECOP), porté conjointement par l'Université Cheikh Anta Diop, l'Université Gaston Berger, l'Université Assane Seck de Ziguinchor et l'Université Iba Der Thiam de Thiès, illustre cette volonté de mutualisation des compétences et de structuration nationale des formations patrimoniales. Organisé autour de parcours spécialisés consacrés notamment à la gestion du patrimoine culturel immatériel, à la médiation patrimoniale, aux sites historiques ou encore au patrimoine subaquatique, ce programme témoigne du développement progressif d'une expertise patrimoniale articulant recherche, professionnalisation et développement territorial.

Cette évolution se manifeste également à travers l'émergence de nouveaux dispositifs académiques consacrés aux relations entre patrimoine, développement territorial et entrepreneuriat culturel. Dans le prolongement des dynamiques de professionnalisation et de coopération universitaire observées ces dernières années, le lancement récent de la Chaire UNESCO « Patrimoine, Développement local et Entrepreneuriat » (PADELE), hébergée à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar mais développée en collaboration avec l'Université Gaston Berger, l'Université Assane Seck de Ziguinchor et l'Université Iba Der Thiam de Thiès, témoigne de cette volonté croissante d'articuler formation universitaire, recherche, expertise patrimoniale et développement local. À travers ces initiatives, le patrimoine apparaît de plus en plus comme un espace stratégique de médiation entre savoirs académiques, collectivités territoriales et dynamiques économiques contemporaines.

Ainsi, les formations universitaires consacrées au patrimoine culturel immatériel participent aujourd'hui à la redéfinition des métiers du patrimoine dans les sociétés africaines contemporaines. Elles contribuent à former des professionnels capables non seulement de documenter et de valoriser les patrimoines culturels, mais également d'interroger les rapports de pouvoir, les enjeux de légitimité et les effets sociaux qui accompagnent les processus contemporains de patrimonialisation.

3.4 Réflexivité et éthique dans la formation patrimoniale

Face à ces enjeux, la formation aux métiers du patrimoine immatériel doit également viser le développement d'une posture réflexive chez les futurs professionnels. Il ne s'agit pas seulement de transmettre des compétences techniques ou des connaissances théoriques, mais aussi de former des acteurs capables d'interroger les effets de leurs propres pratiques.

Cette dimension réflexive est particulièrement importante dans des contextes marqués par des héritages coloniaux persistants, où les institutions de savoir et les politiques patrimoniales restent marquées par des héritages historiques complexes. Les travaux d'Achille Mbembe invitent à penser la production du savoir dans les sociétés africaines contemporaines comme un champ traversé par des rapports de pouvoir qui structurent les institutions de connaissance (MBEMBE, 2010).

Dans cette perspective, les formations universitaires consacrées au patrimoine immatériel peuvent constituer des espaces privilégiés pour développer une approche critique et située du patrimoine. En articulant savoirs académiques, expériences de terrain et réflexion éthique, elles contribuent à former des professionnels capables d'intervenir dans les processus de patrimonialisation tout en restant attentifs aux dynamiques sociales qui les traversent.

Conclusion

L'étude montre que la formation aux métiers du patrimoine immatériel en contexte postcolonial ne peut se limiter à une transmission technique. Elle engage une réflexion critique sur les cadres conceptuels et institutionnels de la patrimonialisation, et sur la manière dont ces cadres peuvent être déplacés ou réinventés. Les observations de terrain menées à Saint-Louis, où plusieurs détentrices de savoirs thérapeutiques ont refusé l'usage du terme « patrimoine », confirment la critique de Linda Tuhiwai Smith (2021) sur l'imposition de catégories externes et la nécessité de décoloniser les méthodologies. Elles illustrent également la dimension performative des inventaires mise en évidence par Valdimar Hafstein (2018). Ces observations rejoignent l'appel de Souleymane Bachir Diagne (2018) à replacer les savoirs africains dans leur propre historicité et confirment l'analyse d'Achille Mbembe (2010) sur la persistance des logiques coloniales dans les institutions postcoloniales.

Ainsi, la formation universitaire apparaît comme un espace stratégique de médiation entre savoirs académiques et savoirs locaux, capable de transformer les cadres de légitimité hérités et de promouvoir une pédagogie critique, située et attentive aux réalités sociales des communautés. Les étudiants, confrontés aux tensions entre catégories institutionnelles et pratiques vécues, acquièrent une compétence essentielle : reconnaître la valeur des savoirs communautaires et dialoguer avec leurs détenteurs dans le respect des conditions sociales et symboliques de transmission.

Toutefois, cette réflexion gagnerait à être prolongée par des enquêtes empiriques plus approfondies, une mobilisation plus soutenue des textes normatifs et une prise en compte élargie

des perceptions des acteurs sociaux impliqués dans les processus de patrimonialisation. L'intégration des conventions internationales, des codes patrimoniaux nationaux et des retours des communautés étudiées permettrait de consolider la pertinence des dispositifs pédagogiques et de mieux articuler les exigences institutionnelles avec les réalités locales.

En définitive, la formation aux métiers du patrimoine immatériel demeure un champ en construction, traversé par des tensions mais porteur d'un potentiel transformateur. Elle peut contribuer à redéfinir les cadres de légitimité du patrimoine en contexte postcolonial et ouvrir la voie à une pédagogie située, éthique et inclusive. Fondée sur la reconnaissance des savoirs communautaires et sur la réflexivité des acteurs formés, cette pédagogie constitue une condition essentielle pour que la patrimonialisation devienne un véritable processus de justice mémorielle et de valorisation des pratiques vivantes.

Références bibliographiques

DIAGNE Souleymane Bachir, 2018, *En quête d'Afrique(s) : universalisme et pensée décoloniale*, Paris, Albin Michel.

HAFSTEIN Valdimar Tr., 2018, *Making intangible heritage: El Condor Pasa and other stories from UNESCO*, Bloomington, Indiana University Press.

HARAWAY Donna, 1988, « Situated knowledges: The science question in feminism and the privilege of partial perspective », *Feminist Studies*, vol. 14, n°3, pp. 575-599.

HARRISON Rodney, 2013, *Heritage: Critical approaches*, Londres, Routledge.

HOUNTONDJI Paulin J., 1994, *Les savoirs endogènes : pistes pour une recherche*, Paris, Karthala.

KANE-LO Aissata, 2025, « Patrimoine culturel immatériel : ambiguïtés conceptuelles et enjeux situés dans le contexte sénégalais », *Cahiers du REVACS*, n°2.

MASTER INTERUNIVERSITAIRE EN GESTION ET CONSERVATION DES PATRIMOINES (MIGECOP), 2024, *Maquette pédagogique du Master interuniversitaire en Gestion et Conservation des Patrimoines (MIGECOP)*, Dakar, UCAD-UGB-UIDT-UASZ.

MBEMBE Achille, 2010, *Sortir de la grande nuit : essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, La Découverte.

SANTOS Boaventura de Sousa, 2016, *Épistémologies du Sud : mouvements citoyens et polémique sur la science*, Paris, Desclée de Brouwer.

SARR Felwine, 2016, *Afrotopia*, Paris, Philippe Rey.

SMITH Laurajane, 2006, *Uses of heritage*, Londres, Routledge.

SMITH Linda Tuhiwai, 2021, *Decolonizing methodologies: Research and indigenous peoples*, 3e éd., Londres, Zed Books.

UNESCO, 2003, *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, Paris, UNESCO.

UNESCO, 2012, *Directives opérationnelles pour la mise en œuvre de la Convention de 2003*, Paris, UNESCO.

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR, 2026, *Programme de lancement de la Chaire UNESCO « Patrimoine, Développement local et Entrepreneuriat (PADELE) »*, Dakar, UCAD.

UNIVERSITÉ GASTON BERGER, UFR Civilisations, Religions, Arts et Communication, 2012, *Maquette pédagogique de la Licence Métiers du patrimoine*, Saint-Louis, Université Gaston Berger.

UNIVERSITÉ GASTON BERGER, UFR Civilisations, Religions, Arts et Communication, 2018, *Maquette pédagogique du Master Gestion des biens, des sites et institutions du patrimoine (révisée)*, Saint-Louis, Université Gaston Berger.